

trefois à son usage: sa discipline de fer, sa ceinture de corde, son crucifix, la bannière qu'il portait dans les missions, les images de la Conception et de S. Dominique, qu'il tenait habituellement sur lui, cinq lettres écrites de sa main, et une de ses dents. Messe, 11 h.

Anniversaire de la dédicace à S. Sauveur *delle Coppelle*, consacré le 26 novembre 1195. — L'inscription de dédicace se lit au bas de la nef.

27. S. JACQUES L'INTERCIS, noble persan, martyrisé l'an 430. — Son chef est à S. Pierre.

28. S. GRÉGOIRE III, pape, mort l'an 741. — Son corps repose dans la confession de S. Pierre.

29. S. SATURNIN et S. SISINNUS, diacre, martyrisés à Rome, l'an 302. — Le corps de S. Saturnin repose aux SS. Jean et Paul, et celui de S. Sisinnius à S. Martin-des-Monts.

A la basilique vaticane, premières vêpres de Saint André, 3 h.

30. S. ANDRÉ, apôtre, frère aîné de S. Pierre, crucifié l'an 44.

A la basilique vaticane, où l'on expose son chef, messe, 10 h.; 2<sup>es</sup> vêpres, 3 h. — A S. André *della Valle*, fête patronale de l'église; messe, 11 h.; vêpres, 3 h.  $\frac{1}{2}$ . — A S. Sylvestre *in Capite*, on expose une de ses dents molaires dans un gracieux reliquaire en filigrane d'argent. — On vend aux portes des églises qui lui sont dédiées les fruits du *santo legno*, arbre que l'on croit avoir servi à la crucifixion de l'apôtre.

#### DIMANCHES DE NOVEMBRE.

1<sup>er</sup> dimanche. — A Ste Marie-du-Suffrage, *via Giulia*, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

2<sup>e</sup> dimanche. — STE MARIE DE LA VICTOIRE ou fête commémorative de la victoire remportée près de Prague, le 8 novembre 1620, par les Impériaux et les Bavaois sur les Hongrois et les Bohémiens. — A Ste Marie-de-la-Victoire, où l'on suspend à la voûte les drapeaux pris sur l'ennemi, et où l'on expose le tableau de la Vierge que le P. Dominique, général des Carmes déchaussés, portait à la bataille, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 11 h.; 2<sup>es</sup> vêpres, 3 h.  $\frac{1}{2}$ ; I. P.

PATRONAGE DE LA VIERGE. — A Ste Marie *della Divina Pietà* ou S. Grégoire *a ponte Quattro Capi*, I. P.

LA MADONE DE LA PROVIDENCE. — A S. Charles *ai Catinari*, messe, 10 h.  $\frac{1}{2}$ ; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 4 h.; I. P.

Anniversaire de la dédicace à l'église de la Mission, consacrée le 14 juillet 1743.

3<sup>e</sup> dimanche. STE MARIE DE L'ESPÉRANCE. — Fête aux Capucins par l'Archiconfrérie de Ste Marie Immaculée de la Bonne Espérance, établie dans cette église, en 1863.

Anniversaire de la dédicace à S. Grégoire *a ponte Quattro Capi*, consacré le 8 novembre 1729; I. de 50 a. et 50 q.; et à S. Jacques *Scossacavallo*, consacrée par le cardinal d'York, le 23 novembre 1777.

Dernier dimanche. — A la basilique vaticane, 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

Au Gesù, anniversaire de la dédicace. Offrande annuelle par le sénat, d'un calice et de quatre torches.

#### DÉCEMBRE.

1. STE NATALIE, femme de S. Adrien, morte l'an 311. — Une partie de son corps est conservée à S. Adrien.

S. DIODORE, prêtre, et S. MARIANUS, diacre, enfermés vivants dans les catacombes. — Leurs corps reposent aux SS. Apôtres, dans le puits de la grande nef.

Aux SS. Apôtres, 3<sup>e</sup> jour de la neuvaine.

2. STE BIBIANE, vierge, martyrisée l'an 362. — A Ste Bibiane, sa vie a été peinte à fresque, en 1625, par Ciampelli (à droite) et Pierre de Cortone (à gauche). — On l'invoque pour la guérison de l'épilepsie et des maux de tête. — Dans l'urne d'albâtre du maître-autel, repose son corps; l'on expose son chef et la colonne de rouge antique à laquelle elle fut attachée pour être fouettée. Fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de sa maison. Messe, 9 h., à laquelle se rend processionnellement et assiste le chapitre de Ste Marie-Majeure, I. P.

S. EUSÈBE, prêtre; S. MARCEL, diacre; S. MAXIME, S. HIPPOLYTE, et les SRES MARIE, ADBIA, PAULINE, NÉONÉ, décapités à Rome, l'an 259. — Leurs corps reposent à Ste Agathe *alla Suburra*, sous le maître-autel.

Anniversaire de la dédicace à Ste Sabine, consacrée en 1228. I. de 1 an et 40 jours.

Aux SS. Apôtres, 4<sup>e</sup> jour de la neuvaine.

3. S. FRANÇOIS-XAVIER, de la Compagnie de Jésus, apôtre des Indes, mort l'an 1552. (V. dimanche dans l'octave.) — Au *Gesù*, où l'on expose son bras et où l'on conserve le parasol d'honneur dont il se servait aux Indes, messe, 10 h.  $\frac{1}{2}$ ; I. P. — A S. André-du-Noviciat, I. P. — Avant son départ pour les Indes, il prêcha à S. Laurent *in Damaso* (1534) et à S. Louis-des-Français.

Aux SS. Apôtres, 5<sup>e</sup> jour de la neuvaine.

4. STE BARBE, vierge, décapitée à Nicomédie, l'an 237. — Au point du jour, les artilleurs, qui la reconnaissent pour patronne, tirent le canon et arborent les bannières pontificales au château S. Ange. — A S. Laurent *in Damaso*, on expose son chef. — A Ste Marie *dell' Anima*, où l'on expose son bras, messe, 10 h. — A Ste Marie-Transpontine, 10 h.  $\frac{1}{2}$ , messe militaire, à laquelle assiste le corps des artilleurs. — A Ste Barbe des Libraires, fête patronale de l'église; I. de 4 ans et 4 quarantaines. — Sa vie a été peinte en 1642, sur les murs de sa chapelle aux SS. Côme et Damien et à Ste Marie Transpontine.

Anniversaire de la dédicace à S. Sauveur-des-Néophytes, consacré sous le pontificat de Clément II (XII<sup>e</sup> siècle).

Aux SS. Apôtres, 6<sup>e</sup> jour de la neuvaine.

5. S. SABA, abbé de l'ordre de S. Basile, mort en Capadoce, l'an 531. — A S. Saba sur l'Aventin, fête patronale de l'église. Messe, 10 h.  $\frac{1}{2}$ ; 2<sup>es</sup> vêpres, 3 h. L'office est entièrement chanté en chant grégorien par les élèves du collège germanique. C'est le seul jour de l'année où cette église soit ouverte au public.

Aux SS. Apôtres, 7<sup>e</sup> jour de la neuvaine.

6. S. NICOLAS, évêque de Myre en Lycie, nommé aussi S. NICOLAS DE BARI, du lieu de sa déposition, mort l'an 310. — A S. Nicolas *in Carcere*, où l'on expose son bras et un de ses doigts, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. Messe, 10 h.  $\frac{1}{2}$ ; 2<sup>es</sup> vêpres, 3 h. — A S. Nicolas des Lorrains, où sa vie a été modelée en bas-reliefs de stuc (1750), l'on oint le front et la gorge des fidèles avec la *manne* de S. Nicolas; fête patronale de l'église. Messe, 10 h.  $\frac{1}{2}$ , et 2<sup>es</sup> vêpres, 3 h., avec assistance du clergé de S. Louis des Français. — A la basilique vati-

cane, on ouvre la chapelle où sont conservées toutes les reliques.

Aux SS. Apôtres, 8<sup>e</sup> jour de la neuvaine.

7. S. AMBROISE, évêque de Milan et docteur de l'Eglise, mort l'an 397. — A S. Ambroise *della Massima*, fête patronale de l'église, bâtie sur l'emplacement de sa maison. — A S. Charles, au *Corso*, messe, 11 h.

Aux SS. Apôtres, dernier jour de la neuvaine. Le Pape, entouré des Cardinaux, y assiste, puis donne la bénédiction du S. Sacrement, 3 h.  $\frac{1}{2}$ .

8. IMMACULÉE CONCEPTION DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE. Fête d'obligation. Les bannières pontificales sont arborées au château S. Ange. — Au palais apostolique, 10 h.  $\frac{1}{2}$ , chapelle papale; messe par un cardinal-prêtre, sermon latin par un élève du séminaire Pie, et I. de 30 a. et 30 q. — A Ste Marie *d' Ara Cali*, fête patronale de l'église. Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de quatre torches. Procession solennelle par les rues de la ville, suivie de la bénédiction du S. Sacrement, 3 h.  $\frac{1}{2}$ . — A la Conception des Capucins, fête patronale de l'église. — A la Conception, près Ste Marie-Majeure, fête patronale de l'église; I. P. — A la Madone *della Sanità*, sur le Viminal, I. P. — Aux SS. Apôtres, 2 h.  $\frac{1}{2}$ , office de la Conception, sermon et bénédiction du S. Sacrement. Même indulgence qu'à la Fête-Dieu. — A S. André *della Valle*, on bénit le scapulaire bleu de l'Immaculée Conception. — A Ste Marie Majeure, où l'on découvre la Madone de S. Luc, discours sur l'Immaculée Conception, après les Complices du chapitre.

MERCREDI DANS L'OCTAVE DE LA CONCEPTION. A Sainte Marie *in Campitelli*, 9 h.  $\frac{1}{2}$ , messe, à laquelle le sénat assiste et fait l'offrande d'un calice et de quatre torches.

9. A la Conception a *Campo Marzo*, anniversaire de la dédicace. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

S. EUTYCHIEN, pape, martyrisé l'an 283. — Son corps repose à S. Sébastien-hors-les-Murs.

10. TRANSLATION DE LA MAISON DE LA STE VIERGE à Lorette (Etat pontifical), l'an 1294. — A S. Sauveur *in Lauro*, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — A Ste Marie-de-Lorette, place Trajane, fête patronale de l'église, desservie par la corporation des boulangers. A 3 h. du matin, *Te Deum*, Litanies de la Vierge, Matines, Messe et Laudes.

Grand-messe, 10 h.  $\frac{1}{2}$ ; panégyrique et bénédiction du S. Sacrement, 3 h.  $\frac{1}{2}$ . I. P. — A Ste Marie-de-Lorette, près le Colisée, fête patronale de l'église; messe, 10 h.  $\frac{1}{2}$ ; I. P. — Au Collège Nazaréen, fête patronale de l'église. On y vénère une image miraculeuse de N. D. de Lorette. A S. Laurent *in Damaso*, 3 h., premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

11. S. DAMASE, pape, mort l'an 334. — A S. Laurent *in Damaso*, où, sous le maître-autel, repose son corps, messe, 10 h.  $\frac{1}{2}$ ; 2<sup>es</sup> vêpres, 3 h. — A la basilique vaticane, on expose son chef. — On voit encore à Ste Agnès-hors-Murs, à S. Sébastien-hors-les-murs, aux quatre S. Couronnés, et ailleurs, les inscriptions en vers latins qu'il composa pour les tombeaux des Saints Martyrs.

12. Anniversaire de la dédicace à l'église de S. Saviour *in Lauro*, consacrée le 7 octobre 1731.

LA VIERGE DE GUADALUPE, ainsi nommée à cause du sanctuaire où on la vénère au Mexique. — A Ste Madeleine, messe, 10 h.; vêpres, panégyrique et bénédiction, 3 h.

13. STE LUCIE, vierge, martyrisée à Syracuse, l'an 298. — On l'invoque pour la guérison des maux d'yeux. — A Ste Lucie *della Tinta*, fête patronale de l'église; messe, 10 h.; bénédiction du S. Sacrement, 4 h.; I. P. — A Sainte Lucie *delle Botteghe oscure*, fête patronale de l'église; messe, 10 h.; bénédiction du S. Sacrement, 4 h. — A Ste Lucie *del Gonfalone*, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches. — A Ste Lucie *in Seici*, fête patronale de l'église. Messe, 10 h. Offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

Les SS. EUSTRASE, AUXENCE, EUGÈNE, MARDAIRE et ORESTE, martyrisés en Arménie, l'an 311. — Leurs corps reposent à S. Apollinaire, sous le maître-autel.

Aujourd'hui et pendant les huit jours qui suivent, dans les églises indiquées par l'*invito sagro* du Cardinal-Vicaire, exercices spirituels pour préparer à la fête de Noël: à 3 h., instruction brève sur les devoirs du chrétien, chant du *Veni creator*, méditation sur les vérités éternelles, chant des Litanies de la Ste Vierge et bénédiction du S. Sacrement. Le soir ont lieu les mêmes exercices, pour les hommes seulement, dans les oratoires nocturnes.

14. S. SPIRIDION, évêque de l'île de Chypre, mort l'an 343. — On expose un de ses bras à la *Chiesa Nuova*.

15. STE CLAUDE, mère de Ste Eugénie, morte l'an 261. — Son corps repose aux SS. Apôtres, sous l'autel de la chapelle Odescalchi ou de S. Antoine de Padoue.

Neuvaine préparatoire à la fête de Noël: à Ste Marie-de-la-Victoire, à la Trinité-des-Pèlerins, 6 h. du matin; — à l'Annonciation *al Grillo*, 8 h. du matin; à Ste Marie *del Pascolo*, à S. Marcel, à Ste Marie-sur-Minerve, à S. Charles *ai Catinari* et aux SS. Dominique et Sixte, où, tout le temps de la neuvaine, l'image miraculeuse de la Madone est exposée, 4 h.

16. Les trois enfants hébreux SIDRACH, MISACH et ABDENAGO, jetés par ordre de Nabuchodonosor dans une fournaise ardente à Babylone, l'an 190 avant J.-C. — Leurs corps reposent à S. Adrien, au *Forum*, sous l'autel qui leur est consacré.

17. S. LAZARE, frère des Stes Marie-Madeleine et Marthe, ressuscité par J.-C., puis évêque de Marseille, mort l'an 63. — On conserve à S. Pierre une jambe et un bras au Gesù.

18. 4<sup>e</sup> jour de la neuvaine de Noël.

19. STE FAUSTE, mère de Ste Anastasie, morte l'an 300. — Son corps repose à l'église de Ste Anastasie, bâtie sur l'emplacement de sa maison.

20. 6<sup>e</sup> jour de la neuvaine de Noël.

21. S. THOMAS, apôtre, martyrisé dans l'Inde orientale, l'an 57. — A Ste Croix-de-Jérusalem, on conserve le doigt qu'il mit dans le côté de N.-S. — A S. Thomas *in Formis*, fête patronale de l'église: messe, 9 h., avec assistance du chapitre de S. Pierre. A S. Thomas *a Cenci*, fête patronale de l'église; messe, 10 h. — A S. Jean de Latran, on expose la table de la Cène.

22. S. FLAVIEN, mari de Ste Dafrose et père des Stes Bibiane et Démétrie, préfet de Rome, martyrisé l'an 362. L'église de Ste Bibiane a été construite sur l'emplacement de sa maison.

23. S. SERVULE, pauvre paralytique qui passa toute sa vie à mendier sous le portique de S. Clément, mort l'an 580. — Son corps repose à S. Clément.

24. STE TABILLE, tante de S. Grégoire le Grand, morte l'an 594. — Son corps repose à S. Grégoire sur le *Calvus*, où elle naquit.

VIGILE DE NOËL. Jeûne et abstinence en maigre strict. — A Ste Marie-Majeure, on expose dans la chapelle de la sacristie la Crèche de N.-S. — Au palais apostolique,

3 h., chapelle papale pour les premières vêpres de Noël. — A S. Blaise, *via Giulia*, 3 h., messe pontificale en rit arménien, suivie de la distribution des eulogies. — Après vêpres, 3 h., le chapitre de S. Jean de Latran se rend processionnellement au *Sancta Sanctorum* et y découvre l'image du Sauveur. — Au coucher du soleil, on tire le canon au fort S. Ange. — Au palais apostolique, 8 h., chapelle papale. Matines, messe de la nuit par le Cardinal Camerlingue. I. de 15 a. et 15 q. Tout le temps de l'office, ainsi que demain à S. Pierre, l'on tient exposés, à droite de l'autel, le chapeau et l'épée que le Pape a bénits, et qu'il destine aux princes catholiques. — Si la chapelle papale se tient à Ste Marie-Majeure, 8 h., bénédiction du chapeau et de l'épée, matines, procession de la Ste Crèche et messe pontificale par le Pape. — Illumination de la Voie papale. — A S. Louis des Français, matines 11 h., suivies de la messe de minuit. — La messe de minuit se célèbre également dans toutes les églises paroissiales; mais on n'y donne pas la communion. — Sixte V, par bref du 22 octobre 1586, accorde à toute personne confessée et communie qui récitera l'office le jour de Noël, ou y assistera en quelque église, 100 ans d'indulgence pour Matines et Laudes, 100 ans pour la messe, les 1<sup>ères</sup> et les 2<sup>es</sup> vêpres et 40 ans pour chacune des petites Heures.

25. NATIVITÉ DE N.-S. Fête d'obligation. — A Ste Marie-Majeure, 3 h., matines, procession solennelle de la Ste Crèche, qui reste exposée toute la journée sur le maître-autel, et messe de la nuit. — A S. Pierre au Vatican, 3 h., matines, suivies de la messe en musique dite la *pastorella*. — Au point du jour, on tire le canon et l'on arbore les bannières pontificales au château S. Ange. — A Ste Anastasie, où l'on expose le voile de la Ste Vierge et la chlamyde de S. Joseph qui servirent à envelopper l'enfant Jésus au moment de sa naissance, station et I. de 15 a. et 15 q. pour la messe de l'aurore. — A la basilique vaticane, 9 h., messe pontificale par le Pape. — A Ste Marie-Majeure, station et I. P.; 2<sup>es</sup> vêpres, auxquelles assistent les Eminentissimes Cardinaux, et illumination de la basilique, 3 h. — A l'église des Agonisants, on expose un morceau des langes de l'enfant Jésus. — A Ste Marie *in Trastevere*, on montre, près le grand autel, l'endroit d'où jaillit miraculeusement une fontaine d'huile, lors de la naissance du Sauveur. — A

Ste Marie *in Ara Cœli*, et à S. François *a Ripa*, la représentation figurée de la Crèche est ouverte, et tous les jours jusqu'à l'Épiphanie, dans l'après-midi, les petits garçons et les petites filles viennent fêter par leurs discours enfantins la naissance du *Santo Bambino*. — La Crèche si ingénieusement disposée au sommet de la tour féodale des *Anguillara*, *via della Lungaretta*, 134, est également ouverte. — Au *Santo-Bambino Gesù*, fête patronale de l'église. Offrande par le sénat, tous les deux ans, d'un calice et de quatre torches; 2<sup>es</sup> vêpres en chant grégorien par les religieuses, 4 h. On expose un morceau des langes de l'enfant Jésus. — A Ste Marie *in Via Lata*, on découvre la Madone de S. Luc, au maître-autel et on ouvre, dans les chapelles latérales, les armoires où sont conservées les saintes reliques. — A S. Sylvestre *in Capite*, on expose un morceau du voile de la Ste Vierge et du manteau de S. Joseph. — A S. Louis des Français, 3 h., vêpres et illumination du maître-autel, à l'occasion de l'exposition du S. Sacrement.

STE ANASTASIE, noble dame romaine, brûlée vive dans l'île de Palma, où elle était exilée, l'an 303. — Son corps repose sous le maître-autel de son église, autrefois sa maison, au pied du Palatin.

STE EUGÉNIE, noble vierge romaine, martyrisée l'an 262. — Son corps repose aux SS. Apôtres, sous l'autel de la chapelle Odescalchi.

26. S. ETIENNE, diacre, premier martyr, lapidé à Jérusalem, l'an 34. — Son corps repose sous le maître-autel à S. Laurent-hors-les-Murs, où l'on expose deux pierres de sa lapidation. — Sa vie a été peinte en grisaille et à fresque, au XVI<sup>e</sup> siècle, sous le pontificat de Grégoire XIII, au pourtour intérieur de la balustrade du grand autel, à S. Etienne-le-Rond. Fête patronale de l'église; station et I. de 30 a. et 30 q. Messe en chant grégorien par les élèves du collège germanique, 10 h.; vêpres, 3 h., — Au palais apostolique, 10 h.  $\frac{1}{2}$ , chapelle papale. Messe, par un cardinal-prêtre, sermon latin par un élève du collège anglais et I. de 30 a. et 30 q.

A S. Philippe Néri, *via Giulia*, 11 h., triduo en l'honneur de S. Trophime et bénédiction du S. Sacrement.

A S. Jean de Latran, 3 h., premières vêpres pour la fête patronale de la basilique.

27. S. JEAN, frère de Jacques le Majeur, apôtre et

évangéliste, mort à Ephèse, l'an 101. — A Ste Marie-Majeure, station et I. de 30 a. et 30 q. — Au palais apostolique, 10 h.  $\frac{1}{2}$ , chapelle papale. Messe par un cardinal-prêtre, sermon latin par le procureur général des Minimes, et I. de 30 a. et 30 q. — A S. Jean de Latran, l'on découvre les têtes de S. Pierre et de S. Paul, et l'on expose la coupe dans laquelle l'apôtre dut boire, par ordre de Domitien, un poison qui ne lui fit aucun mal; la tunique avec laquelle il ressuscita les ministres de l'empereur morts subitement pour avoir goûté à ce même poison, et les chaînes dont il fut lié lorsqu'on l'amena d'Ephèse à Rome. Il est de tradition qu'il fut emprisonné au palais de Latran, dans cette chapelle placée sous le maître-autel, et qui sert aujourd'hui de confession. — Offrande annuelle par le sénat d'un calice et de six torches. Matines et messe pontificale, suivie d'une homélie sur *la Bonté de Dieu*, 8 h.; 2<sup>es</sup> vêpres, avec assistance des Eminentissimes Cardinaux, 3 h.

A S. Chrysogone *in Trastevere*, 8 h., communion générale et I. P. pour la clôture de la mission.

28. Les SS. INNOCENTS, égorgés à Bethléem, l'an 1. — A S. Paul-hors-les-Murs, où plusieurs de leurs corps reposent, station et I. de 30 a. et 30 q. On découvre le crucifix miraculeux qui parla à Ste Brigitte. — A l'église des Agonisants, offrande par le sénat, tous les quatre ans, d'un calice et de quatre torches.

L'Ave Maria sonne à 5 h.  $\frac{1}{4}$ .

29. S. THOMAS, archevêque de Cantorbéry (Angleterre), martyrisé l'an 1170. — A S. Thomas, au collège anglais, où S. Thomas résida lors du voyage qu'il fit à Rome pour implorer la protection du Pape contre Henri II, fête patronale de l'église; 10 h., chapelle cardinalice, à laquelle assistent les seuls Cardinaux de la Congrégation de l'Immunité ecclésiastique.

S. TROPHIME, évêque d'Arles (France), au I<sup>er</sup> siècle. — On l'invoque pour la guérison de la goutte. — A S. Philippe Néri, *via Giulia*, on expose sa relique.

30. S. SAVIN, évêque de Spolète, et S. EXUPÉRANCE, diacre, martyrs. — Leurs corps reposent à S. Barthélemy-en-l'Île, sous l'autel de la Vierge.

A S. Sylvestre *in Capite*, 3 h.  $\frac{1}{2}$ , premières vêpres pour la fête patronale de l'église.

31. S. SYLVESTRE, fils de Ste Juste, pape, mort l'an 336. — A S. Sylvestre *in Capite*, où sous le maître-autel,

repose son corps, et où l'on expose son chef, ainsi que celui de S. Jean-Baptiste et la Ste Face de N.-S., messe, 10 h.  $\frac{1}{2}$ ; 2<sup>es</sup> vêpres, 3 h.  $\frac{1}{2}$ . — A S. Sylvestre et S. Martin-des-Monts, où l'on expose sa mitre et où l'on voit encore l'église souterraine qu'il avait ouverte au culte dans les Thermes d'Equitius, fête patronale de l'église. — On montre, dans le cloître de S. Jean de Latran, le siège de marbre blanc sur lequel il s'est assis. — Sa vie a été peinte à fresque, au XIII<sup>e</sup> siècle, sur les murs de l'oratoire qui avoisine l'église des Quatre-Saints-Couronnés, et, au XVI<sup>e</sup> siècle, également à fresque, dans le transept de S. Jean de Latran.

STE MÉLANIE, dame romaine, qui mourut à Jérusalem, en 431. — Mgr Sacriste conserve ses reliques au palais apostolique du Quirinal.

Au palais apostolique, 2 h.  $\frac{1}{2}$ , chapelle papale pour les premières vêpres de *la Circoncision*. Le motet de l'obédience est de Palestrina, le *Dixit* d'Anerio et le *Latatus sum* de Pascal Pisori.

Pour l'année écoulée, au *Gesù*, 4 h., *Te Deum* d'actions de grâces et bénédiction du S. Sacrement, auxquels assistent le Pape et les Cardinaux. — A Ste Marie *in Ara Cœli*, 4 h., *Te Deum* et bénédiction du S. Sacrement avec assistance du Sénat.

#### DIMANCHES DE DÉCEMBRE.

*Dimanche dans l'OCTAVE DE S. FRANÇOIS-XAVIER.* — A l'oratoire du P. Caravita, 8 h., communion générale. — A S. André *della Valle*, où est établie l'œuvre de la Propagation de la Foi, communion générale, 8 h.; messe en musique, 10 h.  $\frac{1}{2}$ , et bénédiction du S. Sacrement, 4 h.; I. P.

## PROPRE DU TEMPS.

### AVEINT.

1<sup>er</sup> DIMANCHE. — Aujourd'hui commence l'Année ecclésiastique. — A Ste Marie-Majeure, station et indulgence de 10 a. et 10 q. — Au palais apostolique, chapelle papale, 10 h.  $\frac{1}{2}$ . Messe par un Patriarche ou, à son défaut, par le plus ancien Archevêque présent à Rome. Sermon latin par le Procureur général des Dominicains. I. de 10 a. et 10 q. Après la messe, le Pape porte processionnellement le S. Sacrement à la chapelle Pauline, illuminée sur les dessins du Bernin, pour l'ouverture de l'Oraison des Quarante heures instituée par Clément VIII. — A l'oratoire de la *Chiesa Nuova*, une demi-heure après l'*Ave Maria*, oratorio de musique sacrée.

*Vendredi.* — Jeûne. Ce jeûne des vendredis et samedis de l'Avent remplace celui des *vigiles* des apôtres, qui n'existe plus.

*Samedi.* — Jeûne.

2<sup>e</sup> DIMANCHE. — A Ste Croix-de-Jérusalem, station et I. de 10 a. et 10 q. — Au palais apostolique, 10 h.  $\frac{1}{2}$ , chapelle papale. Messe, par un évêque assistant au trône; sermon latin par le Procureur général des Mineurs Conventuels; I. de 10 a. et 10 q. — A l'oratoire de la *Chiesa Nuova*, une demi-heure après l'*Ave Maria*, oratorio de musique sacrée.

*Vendredi.* — Jeûne.

*Samedi.* — Jeûne.

3<sup>e</sup> DIMANCHE GAUDETTE. — A la basilique vaticane, station et I. de 15 a. et 15 q. — Au palais apostolique, 10 h.  $\frac{1}{2}$ , chapelle papale. Les Cardinaux s'y rendent en soutane, mantelet et mozette de couleur rose. Messe par un cardinal-prêtre; sermon latin par le Procureur

général des Augustins. I. de 30 a. et 30 q. — A l'oratoire de la *Chiesa Nuova*, une demi-heure après l'*Ave Maria*, oratorio de musique sacrée.

MERCREDI DES QUATRE-TEMPS. — Le maigre strict est obligatoire, outre le jeûne. — A Ste Marie-Majeure, station et I. de 10 a. et 10 q.

VENREDI DES QUATRE-TEMPS. — Jeûne et maigre strict. — Aux SS. Apôtres, station et I. de 10 a. et 10 q.

SAMEDI DES QUATRE-TEMPS. — Jeûne et maigre strict. — A la basilique vaticane, station et I. de 10 a. et 10 q. — A S. Jean de Latran, 7 h.  $\frac{1}{2}$ , ordination générale.

4<sup>e</sup> DIMANCHE. — Aux SS. Apôtres, station et I. de 10 a. et 10 q. — Au palais apostolique, 10 h.  $\frac{1}{2}$ , chapelle papale. Messe par un évêque assistant au trône; sermon latin par le Procureur général des Carmes chaussés. I. de 10 a. et 10 q. — A l'oratoire de la *Chiesa Nuova*, une demi-heure après l'*Ave Maria*, oratorio de musique sacrée.

### DIMANCHES AVANT LE CARÊME.

DERNIER DIMANCHE APRÈS L'EPIPHANIE. — Au *Sancta Sanctorum*, 10 h., le chapitre de S. Jean de Latran couvre l'image achérotypé du Sauveur.

*Dim. de la SEPTUAGÉSIME.* A S. Laurent-hors-les-Murs, station et I. de 30 a. et 30 q. Offrande par le sénat d'un calice et de quatre torches. — A S. Philippe Néri in *Via Giulia*, on expose le S. Sacrement toute la journée pour la conversion des pécheurs. — A partir de la Septuagésime jusqu'à Pâques, l'abside de S. Jean de Latran et celle de Ste Marie Majeure sont tendues de damas violet aux armes du sénat.

*Samedi.* — A S. Sauveur in *Campo*, à S. Jérôme de la Charité et aux Stigmates, deux heures avant l'*Ave Maria*, exercice du carnaval sanctifié et bénédiction du S. Sacrement. De même, chaque jour du carnaval. — Au Colisée, trois heures avant l'*Ave Maria*, chemin de la croix et, au retour, aux SS. Côme et Damien, exercices spirituels et bénédiction du S. Sacrement. De même chaque jour de carnaval.

*Dim. de la SEXAGÉSIME.* A S. Paul-hors-les-Murs, station et I. de 30 a. et 30 q. On expose une jambe de S. Epaphras, des reliques des SS. Innocents, la tête de S. Chrysanthé, celle de S. Gordien, un bras de Ste Anne,

le vêtement de la Ste Vierge et les chaînes et le bâton de voyage de S. Paul.

**Lundi.** — A l'oratoire du P. Caravita, exposition du S. Sacrement toute la journée. Deux heures avant l'*Ave Maria*, sermon et chant de divers motets. — De même le mardi et le mercredi suivants.

**Jeudi.** — A S. Laurent *in Damaso*, 10 h.  $\frac{1}{2}$ , messe à laquelle assistent les Eminentissimes Cardinaux; procession et exposition du S. Sacrement pour l'oraison des quarante heures.

**MARIAGE MYSTIQUE DE STE CATHERINE DE SIENNE AVEC N.-S., au XV<sup>e</sup> siècle.** — A S. Dominique et Sixte, on expose la main stigmatisée de la sainte. — A Ste Catherine de Sienna à *monte Magnanapoli*, I. P. On expose une épaupe de la sainte.

**Dim. de la QUINQUAGÈSIME.** A la basilique vaticane, station et I. de 30 a. et 30 q. — Au *Gesù*, 10 h., chapelle cardinalice, sermon italien par un P. jésuite, exposition du S. Sacrement pour l'oraison des quarante heures et I. P. — A la basilique vaticane et à Ste Marie-Majeure (chapelle Borghèse), exposition du S. Sacrement pour l'oraison des quarante heures. — Aux SS. Côme et Damien, 8 h., communion générale pour la clôture des exercices spirituels.

**Lundi.** — Au *Gesù*, quarante heures et I. P.

**Mardi.** — Au *Gesù*, quarante heures et I. P. — A 10 h., le Pape s'y rend adorer le S. Sacrement et, vers l'*Ave Maria*, le sénat assiste à la bénédiction. — Clôture du carnaval.

### CARÊME.

Le jeûne est obligatoire chaque jour de Carême, le dimanche excepté. Un édit du Cardinal-Vicaire règle ce qui concerne l'abstinence et l'usage des aliments gras.

Pour les reliques exposées dans les églises à l'occasion des stations, voir l'*Inventaire des reliques*.

**MERCREDI DES CENDRES.** Abstinence en maigre strict. — A Ste Sabine, à S. Alexis et à Ste Marie *in Cosmedin*, station et I. de 15 a. et 15 q. — A Ste Marie *in Trastevere*, à S. Jean des Florentins et au S. Nom-de-Marie, chaque jour du Carême, indulgence de la station occurrente.

A Ste Sabine, 3 h.  $\frac{1}{2}$ , procession de la confrérie des

**Sacconi.** — A S. Alexis, on expose les têtes de S. Boniface et de S. Alexis. — A Ste Marie *in Cosmedin*, on expose dans le souterrain plusieurs corps de martyrs extraits des catacombes. — Au palais apostolique, 10 h., chapelle papale. Bénédiction et imposition des cendres par le Pape; messe par le Cardinal Grand Pénitencier; sermon latin par le procureur général des Théatins et I. de 15 a. et 15 q. — A l'église des Trinitaires, *via Condotti*, deux heures avant l'*Ave Maria*, exercice de la bonne mort. I. P.

Les prédications ont lieu dans les basiliques et autres églises désignées par le Cardinal-Vicaire, à 11 h., tous les jours de Carême, le samedi excepté, et à S. Louis des Français, à 3 h.  $\frac{1}{2}$ , les dimanche, mercredi et vendredi de chaque semaine.

**JEUDI.** — A S. Georges *in Velabro*; on expose la lance, l'étendard et le crâne de S. Georges. Vêpres et prières stationnelles, 4 h. — A Jésus-et-Marie, messe stationnelle, 11 h.

**VENDREDI.** — AUX SS. Jean et Paul et à S. Grégoire, station et I. de 10 a. et 10 q. — A la Trinité-des-Pèlerins, station et I. P. —

A S. Grégoire, prières stationnelles et procession autour du cloître, 3 h. On expose la crosse d'ivoire de S. Grégoire, le bréviaire manuscrit de S. Bernardin de Sienna et une partie du cilice de S. François d'Assise. — Au Colisée, 4 h., sermon et chemin de la croix.

**SAMEDI.** — A S. Tryphon, *piazza Fiammetta*, et à S. Augustin, station et I. de 10 a. et de 10 q.

A S. Augustin, messe, 10 h.  $\frac{1}{2}$ ; prières stationnelles, 4 h. On découvre la Madone dite de S. Luc.

**1<sup>er</sup> DIMANCHE de Carême.** — A S. Jean de Latran, station et I. de 10 a. et 10 q. Vêpres, 4 h. On découvre les têtes de S. Pierre et de S. Paul, et l'on expose celles de S. Zacharie et de S. Pancrace, une épine de la sainte couronne de N.-S. et diverses reliques de S. Jean l'évangéliste. — Au palais apostolique, 10 h.  $\frac{1}{2}$ , chapelle papale. Messe par un Patriarche ou un Archevêque, sermon latin par le Procureur général des Dominicains; I. de 10 a. et de 10 q. — A Ste Praxède, la chapelle de la Ste Colonne est ouverte aux femmes seules. En tout autre temps, il leur est interdit d'y entrer sous peine d'excommunication. — A S. Augustin et à Ste Praxède, 4 h., exposition du S. Sacrement et prières pour les be-